

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 16 février 2021

**La Ville de Strasbourg soutient les commerces
du centre-ville et des quartiers**

Concernée par les difficultés rencontrées par les acteurs économiques en cette période de crise sanitaire, la Ville de Strasbourg se mobilise et actionne plusieurs leviers de court, moyen et long terme pour soutenir les commerces.

Pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire, la Ville a exonéré les loyers des commerçants dont elle est le bailleur et soutient l'effort global de l'Eurométropole qui a participé à l'ensemble des fonds et plans organisés par l'État et les collectivités territoriales depuis le début de la crise.

Afin de mieux analyser et d'objectiver les dynamiques à l'œuvre, la municipalité a décidé de lancer une étude sur l'état des lieux du centre-ville. Elle sera mise à jour une fois par an, puis tous les 2-3 ans lorsque les effets de la crise sanitaire s'atténueront. Cette étude doit permettre une meilleure maîtrise de la réalité économique et locative, afin d'agir concrètement sur la vacance commerciale.

Largement reconnue pour son ambiance authentique, son patrimoine, son accueil et son hospitalité, la Ville de Strasbourg travaille également à maintenir le dynamisme du centre-ville et à garantir un meilleur partage de l'espace public. À ce titre, elle déploiera dans les prochaines années des aménagements pour améliorer le confort des habitant·es et usager·es : végétalisation des espaces publics, création d'espaces de repos, de jeux pour enfants, de sanitaires, de services de conciergerie, etc. Une phase test de plusieurs nouveaux services est prévue courant 2021, selon l'évolution des contraintes sanitaires.

En dialogue constant avec les chambres consulaires et les représentants d'associations de commerçants, plusieurs autres outils très concrets sont envisagés, comme la mise en œuvre élargie d'un périmètre de sauvegarde avec droit de préemption sur les locaux commerciaux, ou le renforcement du partenariat avec la LOCUSEM, société d'économie mixte spécialisée dans les locaux d'activités et commerces. La collectivité s'engage ainsi à faire le lien entre les propriétaires de locaux vacants et les acteurs du territoire, à accompagner les projets commerciaux, artisanaux, artistiques ou associatifs, pour soutenir et développer une économie de proximité et durable.

Enfin, la Ville est particulièrement attentive aux tendances déjà constatées ou amplifiées par la crise sanitaire : nouvelles habitudes de consommation, accélération de la digitalisation des pratiques, bouleversements du secteur touristique et effritement du lien social. La municipalité répond pleinement à ces enjeux par un engagement total : amélioration de la vie quotidienne de tous les habitants avec le développement des transports en commun offrant un accès plus facile à des espaces publics davantage accueillants, animation du centre-ville et des centralités de Strasbourg dans l'ensemble des quartiers, organisation d'une programmation événementielle et culturelle estivale généreuse, mobilisation permanente pour le retour des sessions parlementaires à Strasbourg, organisation de la 452e édition du Marché de Noël.